



PREFET DE L'HERAULT

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**SPECIAL N ° 32 - AVRIL 2014**

# SOMMAIRE

## **Préfecture de l'Hérault**

Arrêté N °2014094-0001 - Subdélégation de signature de M. Francis  
CHARPENTIER,  
directeur départemental des territoires et de la mer des Pyrénées- Orientales

.....

1





PREFET DE L'HERAULT

## **Arrêté n °2014094-0001**

**signé par  
Le Directeur**

**le 04 Avril 2014**

**Préfecture de l'Hérault**

Subdélégation de signature de M. Francis CHARPENTIER, directeur départemental des territoires et de la mer des Pyrénées-Orientales

PRÉFET DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

Direction Départementale  
des Territoires et de la Mer

Direction

Perpignan, le 04 AVR. 2014

DECISION MODIFIANT LA DECISION DU 25 MARS 2013 PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

**Le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer**

VU

Le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements

L'arrêté préfectoral n°2013-I-588 du 25 mars 2013 du Préfet de l'Hérault, donnant délégation de signature à M. Francis Charpentier, directeur départemental des Territoires et de la Mer,

La décision interne portant délégation de signature en date du 25 mars 2013 pour l'application de l'arrêté préfectoral susvisé

**DECIDE**

**ARTICLE 1** : L'article 2 de la décision portant délégation de signature prise pour l'application de l'arrêté préfectoral du 25 mars 2013 est modifié ainsi qu'il suit :

«ARTICLE 2» :

M.Pascal JOBERT est remplacé par M.Xavier AERTS  
Ingénieur Divisionnaire des Travaux Publics de l'Etat  
chargé du Service Eaux et Risques

[...]

Le reste sans changement

**ARTICLE 2** : La présente décision sera transmise à la Préfecture de l'Hérault pour publication au recueil des actes administratifs.

Le Directeur Départemental  
des Territoires et de la Mer,



Francis CHARPENTIER

Adresse Postale : 2 rue Jean Richepin - BP 50909 - 66020 PERPIGNAN CEDEX

Téléphone : ⇒ +33 (0)4.68.38.12.34  
horaires d'ouverture : 8h00-12h00 / 13h30-17h00

Fax : ⇒ +33 (0)4.68.38.11.29

Renseignements : ⇒ INTERNET : [www.pyrenees-orientales.pref.gouv.fr](http://www.pyrenees-orientales.pref.gouv.fr)  
⇒ COURRIEL : [ddtm@pyrenees-orientales.gouv.fr](mailto:ddtm@pyrenees-orientales.gouv.fr)